



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2024

Présents

Monsieur DENIS, Président de TOURS HABITAT,
Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS HABITAT

Madame BA-TALL, Madame BLUTEAU, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER,
Monsieur GRATEAU, Madame JOVENEUX, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame
MERCIER, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, Monsieur THOMAS, et Monsieur VALLET,
Administrateurs

Excusés

Monsieur MIRAULT, dont le pouvoir a été attribué à Mr BOILLE
Madame ROCHER, qui avait donné pouvoir à Mr THOMAS

Absents

Monsieur ARNOULD,
Monsieur FRANCOIS,
Monsieur LECONTE,
Madame MOSNIER,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS HABITAT
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de TOURS HABITAT
Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS HABITAT,
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de TOURS HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS HABITAT,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de TOURS HABITAT,
Madame FROMIAU Sandrine, Secrétaire du CSE de TOURS HABITAT
Monsieur LUQUET Xavier, Secrétaire Général de la Préfecture d'Indre-et-Loire
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités d'Indre-et-Loire,
Monsieur MAUPERIN, Chef de Service Habitat et Construction à la Direction Départementale des Territoires,

Présidence de Monsieur Emmanuel DENIS, Président

PRESENTATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE TOURS HABITAT (OPH) ET TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE (TMVL), COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

(A/10)

Le Directeur Général rappelle au Conseil d'Administration que TOURS HABITAT (OPH) est rattaché à TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE depuis novembre 2016. Son développement s'opère donc désormais aussi bien sur la Ville de Tours que sur d'autres communes du territoire métropolitain.

TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE a la volonté de s'appuyer sur TOURS HABITAT et de faire de l'Office son partenaire privilégié pour le développement de sa politique sociale de l'habitat.

Dans ce cadre, il a été décidé d'établir une convention de partenariat entre TOURS HABITAT et TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE, portant une vision commune de la politique du logement social sur le territoire de la Métropole, pour la période 2024 à 2029.

A partir d'un diaporama joint au compte-rendu, le Directeur Général et la Secrétaire Générale présentent au Conseil d'Administration le contenu de la convention de partenariat (également jointe dans son intégralité en annexe du compte-rendu). Cette convention arrête les moyens à mobiliser et clarifie les objectifs attendus autour de valeurs communes.

...



Après délibération, et sous réserve de la validation du Conseil Métropolitain du 30 septembre 2024, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part au vote, d'autoriser Monsieur le Président du Conseil d'Administration de TOURS HABITAT (OPH) à signer la convention de partenariat correspondante conclue pour une durée de 3 ans, renouvelable 1 fois.

Enfin, sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration de TOURS HABITAT et du Conseil Métropolitain de TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE, le Conseil d'Administration est informé que la signature officielle de ladite convention de partenariat, respectivement par Monsieur le Président de TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE, et Monsieur le Président de TOURS HABITAT, pourrait avoir lieu le **mardi 22 octobre 2024 à 18 h 00 au siège de l'Office (salle du Conseil d'Administration).**

Une invitation officielle sera envoyée à l'ensemble du Conseil d'Administration en temps utile.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 18/09/2024 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**